



Archers de Guichen

Lettre d'informations
Juillet 2011

Assemblée Générale 2011

Les membres de l'association sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le samedi 3 septembre. Les distinctions des compétiteurs seront remises à cette occasion ; les archers concernés doivent venir avec leur passeport.



Ligue tir FITA

Bérénice, Mark et Eric ont représentés Guichen au championnat de ligue Bretagne FITA à St Jouan les Guérets. Mark et Eric ont réussi à passer le « cut » du matin et se sont qualifiés pour les duels. Quand à Bérénice, elle a raflé son troisième titre de championne de Bretagne (après les titres de tir en campagne et de tir fédéral).

Inscriptions pour la saison 2011-2012

Pensez à demander vos certificats médicaux dès maintenant à votre médecin. Nous prendrons vos inscriptions les 7 et 8 septembre à la salle.

Ligue tir 3D

C'est dans un magnifique site (La Cossinade à St Thuria) habituellement dédié au trial moto que plus de 200 archers bretons sont venus disputer le championnat de ligue de tir 3D. 5 archers de Guichen étaient présents : Christine, Yoann, Eric, Robert et Jean-Yves. Robert pour son premier concours 3D a réalisé une très belle performance avec un score de 432 points.



Championnats de France

Quatre archers de Guichen sont inscrits aux championnats de France en tir en campagne et en tir 3D : Florian et Bérénice les 5 et 6 août en tir en campagne jeune à Val d'Isère (Rhône Alpes), Jean et Eric les 6 et 7 août en tir en campagne à Val d'Isère (Rhône Alpes), et Florian les 20 et 21 août en tir 3D à Chirac (Languedoc). Bonne chance à eux.

Prenez date des principaux évènements à venir :



- ✓ Samedi 3 septembre : Assemblée Générale
- ✓ Mercredi 7 et jeudi 8 septembre : inscriptions saison 2011-12

Le tir 3D ?

Le tir 3D est une discipline de parcours en pleine nature sur terrain accidenté, découvert ou boisé. Les cibles sont des animaux en mousse synthétique d'aspect réaliste.

Distances

Un parcours de tir sur cibles 3D se déroule sur 40 cibles, ou 2 fois 20 cibles, en distances inconnues. Le choix des cibles et des distances est laissé à l'initiative de l'organisateur

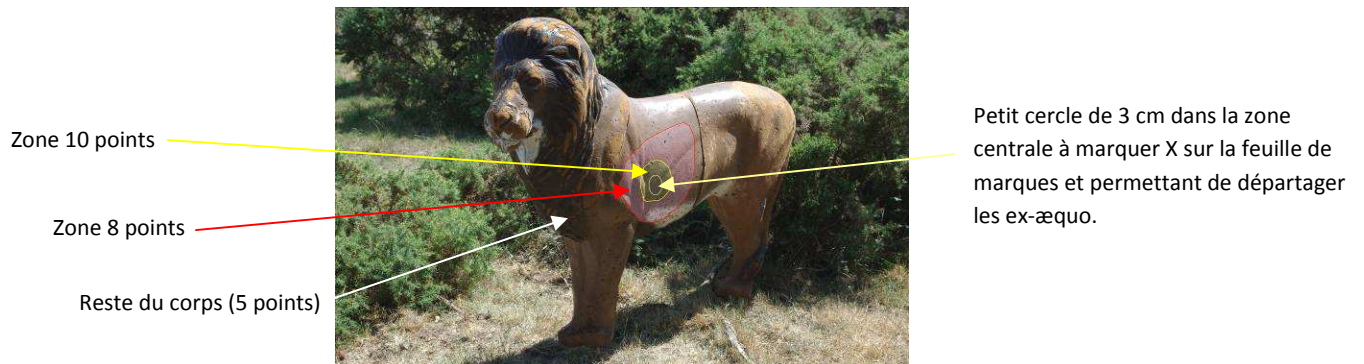
- Entre 5 mètres et 45 mètres pour le piquet rouge : tous les arcs avec viseurs
- Entre 5 mètres et 35 mètres pour le piquet bleu : tous les arcs sans viseurs
- Entre 5 mètres et 25 mètres pour le piquet blanc : minimes et benjamins



Les piquets matérialisent le pas de tir, l'archer doit toucher le piquet durant son tir.

La difficulté pour l'archer, en plus de l'adaptation au terrain accidenté, réside dans l'estimation de la distance des cibles.

Cibles



Les archers ont 1 minute par cible pour estimer la distance et tirer deux flèches. Les cibles sont volumétriques et comportent une zone à 10 points, une zone à 8 points et le reste du corps à 5 points. 20 points maximum sont réalisables par cible, soit un total de 800 points par concours.



Grands animaux



Petits animaux



Animaux moyens

Armes

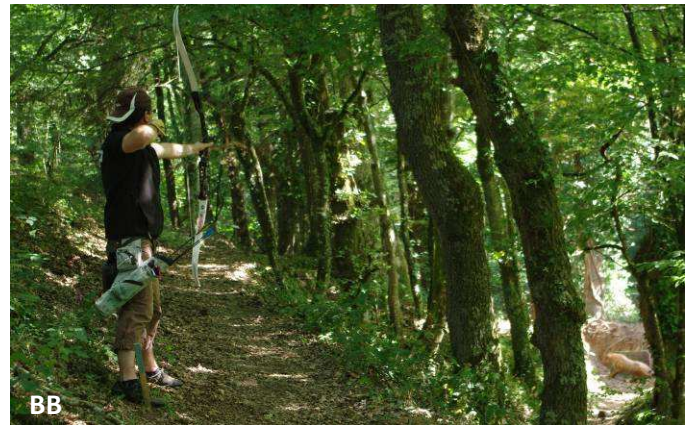
Il y a 5 types d'armes : arc droit, arc chasse nu, arc classique nu, arc poulies nu et arc libre.
 Pour toutes les armes le diamètre maximum des flèches est de 9,3 mm (réglementé selon la norme FITA).

Arc classique nu BB

Arc classique sans viseur.
 Quasiment aucun accessoire n'est autorisé, l'arc doit passer dans un cercle de 12 cm.

Arc à poulies nu CO

Arc à poulies ne possédant ni viseur ni repère de visée
 Certains accessoires sont autorisés tel que le carquois d'arc.
 La puissance de l'arc est limitée à 60 livres.



BB



AD

Arc Droit AD

Les flèches en bois, empennées en plumes naturelles sont obligatoires.
 La prise de corde méditerranéenne, est également obligatoire en France

Arc Chasse AC

C'est un arc classique devant répondre à des restrictions réglementaires particulières :
 Longueur de l'arc maximum 64 pouces.
 Poids de flèche minimum 30g pour les seniors hommes et vétérans hommes, 20g pour les autres.
 Tir sur tapis d'arc et prise de corde méditerranéenne.



AC

Tir Libre TL

Cette catégorie concerne tous les arcs avec viseur ou ne correspondant pas à l'une des catégories officielles.
 La puissance de l'arc est limitée à 60 livres.

Un point d'importance

Les tireurs à l'arc pratiquant la chasse réelle ne dépendent pas de la FFTA. Cette pratique est réglementée par l'O.N.C (Office National de la Chasse) dépendant d'un autre ministère.
 Toute association d'idée avec le tir 3D telle que nous l'entendons est erronée. Cette pratique est purement ludique et sportive, et les seuls animaux tués dans nos actions ne sont faits que de mousse.